

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de GRAMAT  
46500 (LOT)



AR Prefecture

046-214601288-20250327-2025\_18-DE  
Reçu le 27/03/2025  
Publié le 27/03/2025

SÉANCE PUBLIQUE  
DU MERCREDI 26 MARS 2025  
À 18 h

Délibération 2025 / 18  
(9<sup>e</sup> délibération de la séance)

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers  
Municipaux en  
Exercice : 27  
Présents : 16  
Votants : 20

Date de l'envoi et de  
la publication de la  
convocation  
19/03/2025

Date de publication  
du procès-verbal de  
la séance :  
28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 mars à 18 h.

Le Conseil Municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gramat, sous la présidence de M. Michel SYLVESTRE, en session ordinaire.

Formant la majorité des membres en exercice,

**Étaient présents** : SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, DELEUZE Christian, MICHAUX Martine, PUECH Roland, ROUQUIE Vincent, GARRIGUES Françoise, POIRRIER Michelle, COQUEAU Stéphane, LAVERGNE Frédéric, BORIS Yvette, BRAMOND Philippe, CHAVET-JABOT Francis, ALIBERT Sylvie, BALLARIN Lydia, PELIGRY Alain.

**Absents représentés** : BACH Hélène (donne pouvoir à POIRRIER Michelle), GARBE Daniel (donne pouvoir à DELEUZE Christian), ELIAS Marie-José (donne pouvoir à GARRIGUES Françoise), GROUGEARD Michel (donne pouvoir à ROUQUIE Vincent).

**Absents excusés** : SERMET Jean-Claude.

**Absents** : MAIGNE Solange, MAZEYRAC Pierrick, THEPAULT Pascale, MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît, CASTAGNE Yoan, VERTES Alain.

**Secrétaire de Séance** : CHAVET-JABOT Francis.

**OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2024.**

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2024,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal de la Commune,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants présentés ci-dessous,

<b>Section de Fonctionnement (en €)</b>	
Recettes de fonctionnement :	4 258 146,38
Dépenses de fonctionnement :	3 874 271,80
Résultat de l'exercice 2024 :	383 874,58
Résultat reporté 2023 :	748 783,36
<b>Résultat cumulé 2024 :</b>	<b>1 132 657,94</b>

## AR Prefecture

046-214601288-20250327-2025\_18-DE  
 Reçu le 27/03/2025  
 Publié le 27/03/2025

<b>Section d'Investissement (en €)</b>	
Recettes d'investissement :	1 021 027,05
Dépenses d'investissement :	2 344 722,08
Résultat de l'exercice 2024 :	- 1 323 695,03
Résultat reporté 2023 :	2 241 713,37
<b>Résultat cumulé 2024 :</b>	<b>918 018,34</b>
<b>Restes à réaliser :</b>	
RAR en recettes d'investissement :	441 989,50
RAR en dépenses d'investissement :	288 163,94
<b>Solde des RAR :</b>	<b>153 825,56</b>
<b>Résultat de l'exercice avec RAR :</b>	<b>1 071 843,90</b>
<b>Besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFECTE** le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement :	0,00
Montant total à inscrire au compte c/1068 :	500 000,00
Résultat de fonctionnement reporté :	632 657,94

**Transcription au budget 2025 :**

Report du résultat d'investissement :	Recette au c/001	918 018,34
Couverture du besoin de financement :	Recette au c/1068	500 000,00
Report à nouveau du résultat de fonctionnement :	Recette au c/002	632 657,94

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Francis CHAVET-JABOT.

Le Maire,




Michel SYLVESTRE.